COS 41
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES
de l'administration départementale
de Loir-et-Cher

PARTICIPATION BIEN ETRE 2024

Modalités d'attribution de cette participation

Montant : 40 € accordé à l'adhérent principal uniquement (agent du conseil départemental)

Critères :

- sur présentation d'une ou plusieurs **factures** établies **au nom de l'adhérent** avec un plafond maximum de 40 € de remboursement au total ***(par exemple sur présentation d'une facture 20 € et d'une facture de 45 € soit 65 €, l'adhérent bénéficiera d'un remboursement total de 40 €).***
- achats ou prestations effectués exclusivement dans un magasin du Loir et Cher.
- pas de commande ou d'achat par internet
- **achat effectué à partir du 12/03/2024 et avant le 30/04/2024**
- être à jour de sa cotisation 2024

Date limite de remboursement : 15/05/2024

Pour quel type de prestation :

- Produits dans une épicerie fine
- Vins et spiritueux
- Parfumerie et cosmétologie
- Soins et prestations en institut de beauté
- Magasins d'articles de sport type Go sport, Décathlon….
- Librairie-papeterie
- Vêtements
- maroquinerie
- Repas à emporter (restaurant, traiteur)
- Boulangerie, Pâtisserie, Chocolatier
- Jardinerie
- Fleuriste
- Coiffeur

A l'exclusion des petites, moyennes et grandes surfaces type Auchan, Leclerc, Carrefour Market…..

COS 41
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES
de l'administration départementale
de Loir-et-Cher

Hôtel du Département – Place de la République – 41020 Blois Cedex
Ligne directe : 02.54.58.42.33 – poste interne : 5007 ou 4233
adresse E-mail : cos.cg41@wanadoo.fr- Site internet : http://www.cosconseilgeneral41.com/

COS 41
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES
de l'administration départementale
de Loir-et-Cher

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION BIEN-ETRE
ACHAT REALISE ENTRE LE 12 MARS 2024 ET LE 30 AVRIL 2024

DATE D'ACHAT : ...../...../.....

NOM DU MAGASIN : .....

MONTANT ACQUITTÉ : .....

Justificatifs à fournir :

→ **La facture au nom de l'adhérent**
→ RIB (sauf si vous l'avez déjà fourni au secrétariat)

NOM PRENOM DE L'AGENT : .....

Service ou établissement : .....

N° Poste/téléphone : .....

Fait à **Signature de l'agent**

La demande devra être parvenue au secrétariat du COS **avant le mercredi 15 mai 2024.**

Partie réservée au secrétariat du COS

Montant de la participation : Réglé par virement du ...../...../.....

Hôtel du Département – Place de la République – 41020 Blois Cedex
Ligne directe : 02.54.58.42.33 – poste interne : 5007 ou 4233
adresse E-mail : cos@departement41.fr- Site internet : http://www.cosconseilgeneral41.com/